

ifts

Institut
de formation
de travailleurs
sociaux

PROJET PEDAGOGIQUE

EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

SOMMAIRE

| | |
|--|-------------|
| I. Orientations principales concernant la formation d'éducateur de jeunes enfants | P. 2 |
| II. Organisation générale et fonctionnement | P.3 |
| III. Présentation des contenus de formation | P. 5 |
| IV la professionnalisation par l'alternance | P. 8 |

I. Orientations principales concernant la formation d'éducateur de jeunes enfants

La nouvelle définition des fonctions et activités de l'éducateur de jeunes enfants, liée à la publication des décret et arrêté de novembre 2005, réoriente une partie de l'action de l'éducateur de jeunes enfants vers une action territoriale et sociale plus poussée. Le décret du 1er août 2000 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins 6 ans et l'arrêté du 26 décembre 2000 ont déjà précisé l'importance du rôle des éducateurs de jeunes enfants (obligation d'au moins un éducateur de jeunes enfants par structure de 40 places, accession à des postes de direction).

Par ailleurs, ces textes mettent l'accent sur l'importance de la prise en charge éducative de la petite enfance. Ainsi, le travail des professionnels doit intégrer une dimension sociale (travail avec les parents, insertion des enfants porteurs de handicap, prévention des risques d'exclusion...).

La lecture croisée des compétences à acquérir et du référentiel de formation nous permet de dégager les grandes orientations de notre projet dans lequel nous devons prendre en compte :

- Ø La dimension relationnelle avec le jeune enfant afin de prendre en compte les potentialités de chacun.
- Ø La dimension conception, élaboration et animation du projet éducatif au sein des équipes petite enfance pour laquelle l'approche spécifique de l'éducateur de jeunes enfants doit pouvoir s'exprimer au sein d'équipe pluri-professionnelle. L'éducateur de jeunes enfants doit aussi être en mesure de promouvoir des actions de prévention.
- Ø La dimension de « contractualisation » avec les familles afin de déterminer l'action à mener avec l'enfant en prenant en compte la diversité des approches éducatives.
- Ø La dimension territoriale et partenariale de l'action de l'éducateur de jeunes enfants. En tant que travailleur social, l'éducateur de jeunes enfants participe aux réflexions sur les conditions du développement de jeunes enfants dans un contexte territorial et social donné en lien avec les autres acteurs concernés. A ce titre, il doit être en mesure d'appréhender la complexité des systèmes de coopération inter institutionnel, de repérer les orientations politiques petite enfance sur un territoire et d'y apporter son éclairage.

Avant la parution du décret de novembre 2005, notre projet pédagogique prenait déjà assez largement en compte les nouvelles orientations des politiques publiques petite enfance et l'évolution du rôle de l'éducateur de jeunes enfants . Aussi, l'allongement de la durée de la formation va nous permettre de renforcer les contenus de certains modules de formation (qui ne figurait pas dans le référentiel de formation de 1993), de développer les compétences des étudiants sur les logiques d'action territoriale et partenariale, d'animer la réflexion en équipe et d'impulser des projets. C'est sur ces derniers enjeux que la culture professionnelle de l'éducateur de jeunes enfants en formation doit évoluer de manière significative.

II. Organisation générale et fonctionnement

Notre dispositif de formation permet aux personnes en voie directe et aux personnes en situation d'emploi de suivre le même cursus de formation. Ce choix se fonde sur une double logique :

- Ø Pédagogique, car nous pensons que la « lecture inter-générationnelle » des questions d'éducation, des questions sociales est un enrichissement réciproque des personnes en formation ; que le partage d'expérience favorise l'ouverture de chacun sur des interrogations plus larges.
- Ø Organisationnelle, car les inscriptions de personnes en situation d'emploi sont peu nombreuses, de ce fait, nous sommes en mesure de répondre à des demandes ponctuelles.

Pour les personnes en situation d'emploi nous mettons en place un accompagnement spécifique par une rencontre au démarrage de la formation sur le lieu de travail, support principal à l'alternance pédagogique ; rencontre avec le référent professionnel, aménagement de l'organisation des stages et du travail personnel en fonction du parcours spécifique de l'étudiant.

Comme cela est exposé dans le projet pédagogique de l'IFTS, le dispositif de formation repose sur une organisation en thématique et champ d'intervention, nous permettant d'identifier sur chacune des filières de formation les modules communs. C'est sur cette base que se construisent les périodes de formation en transversalité.

Nous entendons par thématique : ensemble de connaissances fondamentales communes et spécifiques aux différentes filières de formation afin de permettre le développement de compétences nécessaires à l'exercice des métiers de l'intervention sociale et éducative.

Le champ d'intervention mobilise ou complète des connaissances en vue de les articuler pour organiser une action dans un champ d'intervention professionnel donné. Concernant les éducateurs de jeunes enfants, les champs d'intervention permettent d'approfondir certaines spécificités du métier en regard de l'évolution des champs d'intervention et des pratiques des éducateurs de jeunes enfants.

La formation est donc organisée en quatre thématiques :

- Ø Environnement social et sources de participation à la vie sociale
- Ø Les contextes de l'intervention sociale
- Ø Modalités et outils de l'intervention sociale
- Ø L'accompagnement dans la construction de l'identité professionnelle

Et quatre champs d'intervention :

- Ø Approches pédagogiques et lieux d'intervention**
- Ø Expressions et créativité**
- Ø Santé de l'enfant et politiques de santé**
- Ø Familles et diversité culturelle**

Ces thématiques et champs d'intervention sont organisés en modules afin de pouvoir construire des cursus personnalisés, inscrits dans un processus de formation collectif. Les formations étant de différents niveaux et pour tenir compte des spécificités professionnelles, les modules peuvent être travaillés en «grande transversalité» (éducateurs spécialisés, éducateurs de jeunes enfants, moniteurs-éducateurs, aides médico-psychologiques, assistants de service social), en «petite transversalité» (les étudiants d'une année de la filière éducateur de jeunes enfants et les étudiants d'une autre filière). Les transversalités peuvent s'effectuer lors de cours magistraux mais prioritairement lors de travaux dirigés communs au cours des regroupements.

Répartition des regroupements sur les trois années

La première année comporte 16 regroupements.

La deuxième année comporte 14 regroupements.

La troisième année comporte 13 regroupements.

Les enseignements, pendant les regroupements, se déroulent sur une amplitude comprise entre 8h30 et 18h00 avec un maximum de 35 heures par semaine.

III. Présentation des contenus de formation

Thématique 1 : ENVIRONNEMENT SOCIAL ET SOURCES DE PARTICIPATION A LA VIE SOCIALE

- **Module 1 : Acquérir des connaissances sur le développement de l'enfant et de la personne**
- **Module 2 : Développer une réflexion philosophique sur la démarche d'accompagnement**
- **Module 3 : Aborder l'étude des différentes structures sociales et culturelles de façon anthropologique**
- **Module 4 : Appréhender les sources de limitation à la participation sociale : handicaps, maladies mentales, déficiences**
- **Module 5 : Appréhender les sources de limitation à la participation sociale : pauvreté, précarité, exclusion**

Thématique 2 : LES CONTEXTES DE L'INTERVENTION SOCIALE

- **Module 1 : Les politiques sociales globales et leur mise en oeuvre**
- **Module 2 : Les politiques familiales et politiques petite enfance**
- **Module 3 : Economie politique et lien social**
- **Module 4 : Approche sociologique des organisations et des associations**
- **Module 5 : Le cadre juridique**
- **Module 6 : Institutions, liens inter-institutionnels et partenariat**
- **Module 7 : Action humanitaire**

Thématique 3 : MODALITES ET OUTILS DE L'INTERVENTION SOCIALE

- **Module 1 : Concepts et notions ; référentiels**
- **Module 2 : Approche et compréhension du fonctionnement du groupe et de l'équipe**
- **Module 3 : Modalités et outils d'intervention auprès des individus, des groupes et des organisations**
- **Module 4 : Conception et mise en œuvre d'un projet**
- **Module 5 : Les supports éducatifs**
- **Module 6 : L'observation**

Thématique 4 : L'ACCOMPAGNEMENT DANS LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITE PROFESSIONNELLE

- **Module 1 : Groupes de réflexion autour de la pratique professionnelle**
- **Module 2 : Acquisition d'outils méthodologiques et suivi des actions professionnelles (stage ou emploi)**
- **Module 3 : Mémoire**
- **Module 4 : Evaluations et bilans personnels**
- **Module 5 : Historique et spécificité du métier d'éducateur de jeunes enfants**
- **Module 6 : Démarche de formation personnalisée**

CHAMP D'INTERVENTION : APPROCHES PEDAGOGIQUES ET LIEUX D'INTERVENTION

- **Module 1 : Sources et méthodes**
- **Module 2 : Ecole et scolarisation**

CHAMP D'INTERVENTION : EXPRESSIONS ET CREATIVITE

- **Module 1 : Culture et créativité : approche théorique**
- **Module 2 : Les supports éducatifs et leur diffusion**

CHAMP D'INTERVENTION : SANTE DE L'ENFANT ET POLITIQUES DE SANTE

- **Module 1 : La santé du jeune enfant**
- **Module 2 : Les conduites d'urgence**
- **Module 3 : Les politiques de santé**

CHAMP D'INTERVENTION : FAMILLES ET DIVERSITE CULTURELLE

Module 1 : Cultures plurielles : approche de la diversité

Module 2 : Approche historique et conceptuelle de la famille

Module 3 : Relations parents-professionnels

Module 4 : Pratiques éducatives dans la diversité

IV LA PROFESSIONNALISATION PAR L'ALTERNANCE

Compte-tenu du projet pédagogique de l'IFTS, la formation s'effectue dès la première année en alternance. Cinq ou six stages seront suivis par les étudiants, correspondant aux différents domaines de compétence.

Si la petite enfance est le domaine de référence de cette profession, nous souhaitons dans un esprit d'ouverture, proposer éventuellement un terrain tourné vers l'enfance en difficulté (enfants handicapés, foyers d'accueil mères-enfants, CAMPS...). Dans le même état d'esprit, nous souhaitons que les étudiants qui le désirent puissent effectuer un stage à l'étranger.

L'alternance permet d'articuler, tout au long du cursus de formation, le lien entre apports théoriques et pratique professionnelle.

A/ ORGANISATION DE L'ALTERNANCE

60 semaines minimum de stages pratiques, 22 semaines en première année, 20 semaines en deuxième année, 18 semaines en troisième année.

43 semaines de regroupements à l'IFTS, réparties sur 36 mois.

L'harmonisation et la régulation de l'alternance sont assurées par différents moyens :

- Des groupes de réflexion à partir de la pratique professionnelle.
- Un module sur l'acquisition d'outils méthodologiques.
- Des suivis individualisés.

La première année comporte 16 semaines de regroupements, la deuxième 14 semaines et la troisième 13 semaines.

Les regroupements de la première année auront lieu au même rythme que ceux de la filière éducateur spécialisé afin de rendre possible la transversalité. Quatre semaines de regroupements, au début de la formation, permettront de donner les premiers éléments de repérage sur le métier et les institutions et de choisir un premier lieu de stage pertinent. Les autres regroupements (d'une à deux semaines) alterneront avec les périodes de stage.

Organisation des stages sur les trois années

Le nombre de terrains potentiels de stage, en structures petite enfance, est important dans les départements du sud de la région Rhône-Alpes. Les étudiants sont acteurs de cette recherche, leurs choix étant validés par leur formateur référent (groupe AOM) selon la pertinence de leur projet, et après vérification de leurs acquis et des points à travailler ou à développer.

Une convention de stage formalise le lien entre le terrain, l'étudiant et le centre de formation. Un exemplaire type de la convention figure en dernière page à la fin de ce chapitre.

B/ RELATIONS AVEC LES STRUCTURES PETITE ENFANCE

Le travail en centre de formation ne prend tout son sens que lorsqu'il est relié de manière étroite avec les structures petite enfance.

C'est ainsi que nous avons privilégié l'alternance pendant toute la durée de la formation, permettant aux étudiants de confronter les pratiques issues du terrain avec des apports théoriques, des temps de parole : GRAPP (Groupes de Réflexion Autour de la Pratique Professionnelle), groupes de suivis de stages, ...

Pour privilégier les échanges avec les professionnels (éducateur de jeunes enfants, mais également tout professionnel travaillant avec de jeunes enfants), nous avons mis en place différents outils :

- les réunions avec les formateurs de terrain et responsables de structures ; ces réunions ont lieu dès le début de chaque stage et permettent d'échanger sur des thèmes variés : le partenariat, le tutorat, l'accompagnement pédagogique, les travaux à rédiger par les étudiants, l'évolution du métier, l'actualisation de la formation en lien avec le terrain...
- les visites de stage : deux visites sont prévues, l'une en première année et la suivante lors du stage long. Ces visites permettent de faire le point sur le vécu de stage de l'étudiant mais, également, de connaître diverses structures petite enfance, leurs spécificités, en fonction du lieu d'implantation de la structure, de sa taille, son mode de gestion, son projet pédagogique, etc.
- la participation de professionnels éducateur de jeunes enfants au conseil pédagogique
- la mise en place de réunions particulières, liées à l'actualité de la formation : réforme, nouveau diplôme d'Etat
- l'organisation de conférences (deux par an généralement), permettant d'approfondir certains thèmes liés au vécu des professionnels et des étudiants : l'accueil de l'enfant handicapé en structure petite enfance, l'enfant et les limites...

Deux types de convention de stage, l'une pour les étudiants en voie directe et l'autre pour les personnes en situation d'emploi formalisent les relations.